



Procès-Verbal Assemblée Générale du District du Cher de Football du 20 Juin 2025

Salle Polyvalente de Saint-Germain-des-Bois

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Président de séance : M. MICHOUX Johan

Cf. à l'article 12.5.3 des Statuts du District du Cher de Football :

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du District. En cas d'absence du Président, les travaux de l'Assemblée sont présidés par tout membre du Comité de Direction désigné par ledit Comité.

Considérant l'absence excusée ce jour du Président Marc TERMINET, le Comité Directeur a désigné Monsieur Johan MICHOUX, Vice-Président Délégué, pour présider la présente Assemblée Générale.

Personnes présentes :

Comité de Direction :

Mmes BAULANDE Laetitia - JACQUIS Gwendoline - POMMIER Céline
MM. DELAPORTE Thierry – DEMAY Francis - FOUCHER Patrick - GARCIA Salvador –
HERRERO Paul - LORGEUX Pascal - ROSSIGNOL Eric - TERMINET Patrick.

Excusés :

Mme LESCOUR Frédérique
MM. ALLEZARD Olivier – Dr. MARTINS Bruno – M. PELLETIER Yvon – M. TERMINET Marc

Personnalités :

M. DURAND Étienne, Maire de Saint-Germain-des-Bois
Mme JACQUIS Gwendoline, Présidente des Panthères de Saint Germain-des-Bois

Excusés :

M. TERMINET Marc, Président.
M. TEIXEIRA Antonio, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football, représenté par
M. LYAME Mounire.
M. BOUDET Richard, Vice-Président du Conseil départemental du Cher chargé des Sports
et de la Vie Associative.

Clubs :

Nationaux :

BOURGES FOOTBALL CLUB (représenté par M. Daniel CHARPY)

ESPE.S. DU MOULON BOURGES (pouvoir de représentation établi pour M. Fabrice DUBOIS – ES TROUY)

VIERZON F. C. (représenté par M. Jean-Luc COLLIN)

Régional 2 :

A.S. DES PORTUGAIS DE BOURGES (représentée par M. Gianni NUNES)

OLYMPIQUE PORTUGAIS DE MEHUN SUR YEVRE (représenté par M. Jean-Philippe CARNEIRO)

F.C. SAINT DOULCHARD (représenté par M. Étienne CHARTON)

ÉTOILE SPORTIVE TROUY (représentée par M. Fabrice DUBOIS)

Régional 3 :

GAZELEC S. BOURGES (représenté par M. Denis SORCELLE)

U.S. CHARENTON DU CHER (représentée par M. Jean-Marie DEMILLIER)

U.S.A LURY / ARNON – MEREAU (représentée par M. Christophe LIMOGES)

F.C. SAINT-AMAND ORVAL (représenté par M. Alain RENAUDOT)

D1 – Cabinet SORCELLE - BERRY ASSURANCES

E.S. AUBIGNY / Nère (représentée par M. Guillaume BOUILLO)

A.S. CHAPELLOISE (représentée par M. Matthieu DREANO)

C2L FOOT (représenté M. Eric BABOIN)

S.C. MASSAY (représenté par M. Jacques PAGOT)

ENTENTE BELLEVILLE BOULLERET SAVIGNY SANCERRE VERDIGNY (pouvoir de représentation établi pour M. Donald THANG - ASIE DU CHER)

U.S. SAINT FLORENT / CHER (représentée par M. Patrick SAMSON)

A.S. SAINT-GERMAIN-DU-PUY (représentée par M. Serge GOND)

U.S. SAINTE SOLANGE (représentée par M. Jean-Yves ROUSSEAU)

F.C. FUSSY SAINT-MARTIN VIGNOUX (représenté par M. Dominique MORIN)

D2 - CD 18

C.S. ARGENT S/SAULDRE (représenté par M. Mike ALGANI)

A.S. BAUGY (représentée par M. Alexis BOTELLA)

O. LOIRE VAL D'AUBOIS (représenté par M. Noël MOREAU)

A.S. INDOCHINOIS ET EURASIENS DU CHER (représentée par M. Donald THANG)

E.S JUSTICES BOURGES (pouvoir de représentation établi pour M. BABOIN Eric – CL2 FOOT)

U.S. DUN / AURON (représentée par M. Alexandre FLAMBRY)

U.S. HENRICHEMONT – MENETOU SALON (représentée par M. Manuel DECONINCK)

U.S. LES AIX – RIAN (représentée par M. Raymond LANGERON)

OLYMPIQUE MEHUNOIS (pouvoir de représentation établi pour M. Thierry LEININGER – CS FOECY)

U.S NANÇAY – NEUVY – VOUZERON (représentée par M. Jérôme TARDY)

ET.S. SANCOINS (représentée par M. Bruno DECREUX)

C.S. VIGNOUX / BARANGEON (représenté par M. Alexis BARREAU)

D3 – abCentre

F.C. AVORD (représenté par M. Franck VIGUEREU)

ET.S. COLOMBIERS (représentée par M. Raphaël DEMAY)

C.S. FOËCY (représenté par M. Thierry LEININGER)

GRAÇAY - GENOUILLY SP. (représenté par M. Sylvain JULO)

U.S. HERRY (représentée par M. Luc DIONNET)

ET.S. MARMAGNE – BERRY BOUY (représentée par Mme Nathalie LOBRYEAU)

AM.S. MOROGUES (représentée par M. Stéphane GASTE)

U.S. PLAIMPIED GIVAUDINS (représentée par M. Jean-Patrick LALLEMAND)

AV. DE LA SEPTAINE SAVIGNY-SOYE (représenté par M. Frédéric CORDEAU)
A.S. SOULANGIS (représentée par M. Romain SACHET)
A.S. SAINT GEORGES DE POISIEUX (représentée par M. Jérémy METENIER)
J.S LA MONTAGNE - SAINT GEORGES / LA PREE (représentée par M. Damien MORMAN)
A.S. BIGNY VALLENAY (représentée par Mme Marie-Laure SEVRET)
F.C. VASSELAY SAINT-ELOY-DE-GY (représenté par M. Matthieu BEAUD)

D4 – SOIR DE MATCH

ET.S MARÇAIS (pouvoir de représentation établi pour Mme Marie-Laure SEVRET - AS BIGNY VALLENAY)
U.S. MOULINS S/YEVRE (représentée par M. Sébastien BONDEAU)
U.S. ST. JUST (représentée par M. Vincent GUILLAUMIN)
F.C. LE SUBDRAY (pouvoir de représentation établi pour M. Matthieu DREANO – AS CHAPELLOISE)
R.C TORTERON (représenté par M. Jimmy DUBIAU)

VETERANS :

U.S. PLOU (représentée par Mme Marie-Claude CHABANCE)

FEMININES A 8

IDS SAINT ROCH FOOT (représenté par Mme Martine VATEL)
AMICALE SPORTIVE DE VERDIGNY (représentée par M. Sébastien LAMOTTE)

U18 DEPARTEMENTAL 1

JEUNES TERRES VIVES (représenté par M. Dominique MORIN)

CRITERIUM U 13 DÉPARTEMENTAL 3

C.A. LA GUERCHE S/ L'AUBOIS (représenté par M. Christophe LEROUX DE SALVERT)
ET.S. BRECY (pouvoir de représentation établi pour M. Jean-Yves ROUSSEAU – US STE SOLANGE)
O. MORTHOMMIERS (représenté par M. Kevin GIRE)
A.S LES PANTHÈRES DE SAINT-GERMAIN-DES-BOIS (représentée par Mme Gwendoline JACQUIS)

Clubs absents non représentés :

SP. L. CHAILLOT VIERZON (D1)
A.S SPORTS ET LOISIRS D'ALLOUIS (D2)
US3C (D2)
A.M. LEREENNE SP. L. LERE (D2)
AM. S BENGY / CRAON (D3)
A.S. CHALIVOY MILON (D3)
U.S. LUNERY ROSIERES (D3)
F.C. NERONDES (D3)
AM. du FOY. RUR. SAINT HILAIRE (D3)
FOY.S. PARASSY (D4)
A.S. MEILLANTAISE F.C. (D4)



**Allocution de Mme Gwendoline JACQUIS
Présidente des Panthères de
SAINT-GERMAIN-DES-BOIS AS**

Bonsoir à toutes et à tous,

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que je vous souhaite la bienvenue ici, à Saint-Germain-des-Bois, au nom de notre club, les Panthères.

Je ne suis pas trop habituée à ce genre de discours, donc il faudra me pardonner si ce n'est pas très académique – je vais essayer de faire court, pour ne pas vous faire perdre trop de temps.

Nous sommes particulièrement honorés d'accueillir aujourd'hui cette assemblée générale organisée par le District du Cher. C'est une belle mise en lumière des petits clubs. Pour nous, c'est un vrai symbole : nous sommes sans doute l'un des plus petits clubs du département voire de la région, et cette soirée est une belle reconnaissance de notre engagement.

Le club des Panthères de St Germain-des-Bois (PSG des Bois), a été lancé il y a un an et demi, avec beaucoup d'envie, d'énergie et un esprit très familial. On voulait offrir la pratique du football à toutes personnes dans un contexte loisirs et en sortant un peu des sentiers battus.

Aujourd'hui, nous comptons 17 licencié(e)s de 14 à 74 ans, ce qui peut sembler peu, mais c'est déjà une belle progression pour un jeune club comme le nôtre, centré essentiellement sur le foot-loisir.

Notre démarche est un peu différente : ici, le plaisir du jeu, l'inclusion, et la convivialité passent avant la compétition. Et c'est justement pour cela que nous sommes heureux de vous accueillir.

Un grand merci au District du Cher pour sa confiance, merci aux équipes, aux bénévoles, aux officiels et à toutes les personnes présentes.

Merci aussi à la mairie de Saint-Germain-des-Bois pour son soutien constant et précieux.

La buvette est ouverte, n'hésitez pas à venir voir nos bénévoles qui auront plaisir à vous servir ce soir.



**Allocution de M. Étienne DURAND
Maire de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS**

J'éprouve beaucoup de plaisir à accueillir les clubs du Cher à Saint-Germain-des-Bois.

Je vous propose quelques mots sur notre commune :

Saint-Germain-des-Bois est une commune rurale de plus de 600 habitants située entre Bourges et Saint-Amand-Montrond, bordée d'un côté par la Champagne berrichonne, de l'autre par la forêt et un Espace Naturel Sensible que nous nous attachons à préserver. Agriculture, élevage et artisanat en sont les principales activités.

Beaucoup d'habitants travaillent à Bourges, à Saint-Amand, à Avord et dans le Dunois.

Nous avons réussi à conserver notre école : les enfants sont accueillis dans trois classes, une cantine, une garderie et un service périscolaire.

Si nous n'avons malheureusement pas de commerce, nous espérons pour bientôt l'ouverture d'un restaurant.

En tout cas, l'agence postale fonctionne parfaitement bien.

Et merci aux associations (parents d'élèves, association gym / danse, football) de leur participation active à l'animation de la commune.

Justement, parlons foot maintenant :

Je tiens à remercier Les Panthères et le District de football d'avoir choisi Saint-Germain-des-Bois pour cette assemblée générale.

Bravo aux personnes qui ont lancé l'idée d'un club de foot sur un créneau un peu spécifique : FOOT FÉMININ - FOOT LOISIR – FOOT EN MARCHANT. Ces options sont intéressantes et adaptées à un petit village.

Félicitations à vous tous, bénévoles, responsables de l'encadrement, de la formation et de l'arbitrage.

Et bon courage pour vos travaux.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Allocution de Monsieur Marc TERMINET, Président du District du Cher de Football

Momentanément empêché par un souci de santé, le président du District Marc TERMINET s'adresse à l'assemblée générale depuis son domicile par l'intermédiaire d'une vidéo :

« Bonjour à TOUS,

Je me serais bien dispensé de m'adresser à vous par le biais de cette vidéo mais c'est la seule façon dont je dispose aujourd'hui pour vous retrouver ne serait-ce que quelques instants.

Je n'insisterai pas sur les raisons personnelles d'ordre médical qui motivent ma longue absence et me conduisent à utiliser un tel procédé aujourd'hui, mais sachez qu'après plusieurs mois d'incertitudes et surtout de douleurs qui m'empêchent de me déplacer correctement, je vais enfin, pourrais-je dire, être opéré à Tours le 30 juin prochain.

J'espère ainsi reprendre physiquement mes activités District pour le début de la saison 2025-2026. Cela dit, depuis maintenant 3 mois, j'ai retrouvé pour autant, depuis mon domicile, matière à m'occuper pour le compte du District.

Le but premier de cette courte intervention est d'adresser un certain nombre de remerciements :

Remerciements à vous les responsables ou représentants de clubs qui avez été très nombreux à prendre de mes nouvelles, à m'adresser des messages de sympathie et de prompt rétablissement.

Remerciements aux clubs qui ont accepté de recevoir sur leurs terrains les finales de coupes et trophées et dont l'organisation et le déroulement de ces journées, en cette fin de saison, ont recueilli les compliments de tous.

Remerciements à mes Collègues élus et aux collaborateurs salariés du District qui ont su, par leur investissement, par leur engagement et la qualité du travail accompli, faire oublier l'absence d'un Président.

Remerciements à Monsieur le Maire de ST-GERMAIN-DES-BOIS, et au club local de nous accueillir en ce jour d'Assemblée Générale.

Cela étant, je passe la parole à Johan MICHOUX, Vice-président délégué, pour mener à bien cette 106^{ème} AG du DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL.

Je vous souhaite à TOUS une excellente réunion et vous dis A BIENTOT...sur les terrains ! »

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Allocution de Monsieur Johan MICHOUX, Vice-Président Délégué du District du Cher de Football

Monsieur le Maire de St-Germain-des-Bois
Monsieur le représentant de la Ligue Centre-Val de Loire
Madame la présidente du Club de St-Germain-des-Bois
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents
Mesdames et Messieurs les dirigeantes et dirigeants

Bonjour et soyez tous les bienvenus (es) dans cette salle des fêtes pour notre 108ème Assemblée Générale.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire de nous accueillir et d'avoir mis cette salle à notre disposition pour notre assemblée générale d'été, à vous Mme la présidente de l'AS St Germain-des-Bois et vos dirigeants de nous avoir aidés dans l'organisation de celle-ci.

Je tiens à excuser l'absence de M. BOUDET Richard, Vice-Président du conseil départemental en charge de la Vie Sportive ayant d'autres obligations à accomplir.

Je tiens à excuser également l'absence de M. OURY Raymond, président du CDOS retenu par une autre Assemblée Générale.

Avant de commencer, je vous invite à respecter une minute de silence en mémoire de tous nos amis(es) qui nous ont malheureusement quittés depuis notre dernière Assemblée Générale. Je pense en particulier à M. JRAOUI Mustapha, joueur vétéran de l'US Lunery-Rosières victime d'un malaise cardiaque lors d'un rencontre.

Vous savez mon attachement à la fonction d'arbitre étant moi-même un ancien arbitre, j'aimerais apporter tout mon soutien à notre arbitre de district, M. PETIT Anthony du club des Aix-Rians US qui a été agressé lors d'un match de football de 3ème division le 23 février 2025.

Le protagoniste a été suspendu 15 années. La commission de discipline sous notre impulsion applique depuis peu le barème aggravé, ce qui à mon goût est une bonne chose afin d'éradiquer les mauvais gestes.

L'enjeu sportif tend à nous faire oublier notre mission première qui est de former, d'éduquer les jeunes pour en faire des citoyens responsables.

J'espère qu'avec l'élection de M. Philippe DIALLO, Président de la FFF, que je félicite au passage, nous permettra d'avoir des solutions à la violence (caméra embarquée, radiation à vie, partie civile...), et à bien d'autres thèmes qui ont été abordés à l'AG de la FFF la semaine dernière.

Je n'oublierai pas non plus de saluer l'élection de notre Président de Ligue à la Ligue de Football Amateur en représentant des Présidents de Ligue ainsi que le Président du district 37 en qualité de représentant des Présidents de district.

La saison qui s'achève restera pour notre département comme une année riche en événements notamment avec l'organisation conjointe avec la Ligue Centre-Val de Loire de Football du Tour Elite U17 Féminin sur les terrains des stades Jacques Rimbault et Henri Luquet.

Les finales de coupes regroupant jusqu'à 2500 personnes pour la Coupe du Cher – E. LECLERC ont été une réelle réussite .

Nos représentants nationaux Bourges FC et Vierzon FC se maintiennent en N2, pour le 1^{er} et N3 pour le 2ème.

Nous regrettons la descente de Bourges Moulon ES en R1 mais nous ne doutons pas que le club remontera très rapidement.

Au niveau régional, la plupart de nos équipes se sont bien classées évitant les descentes.

Courage aux équipes de Vierzon FC qui descendent respectivement de R1 en R2 pour l'équipe 2 et de R2 en R3 pour l'équipe 3 ainsi que l'équipe 1 de Bourges Gazélec, de R3 en D1.

Je tenais à féliciter nos clubs départementaux ayant obtenu les droits d'accéder au niveau supérieur, notamment St Germain du Puy retrouvant le niveau régional et notre champion de D1 Cabinet Sorcelle – Berry Assur l'AS Chapelle St Ursin.

Je voudrais féliciter nos techniciens pour leur travail et leur implication dans les différentes tâches effectuées. Nous recherchons d'ailleurs 2 services civiques qui seront en charge :

Poste 1 : Communication

Poste 2 : Actions terrains

Un petit clin d'œil à nos secrétaires salariés qui œuvrent dans l'ombre avec un souci du détail pour que les comptes financiers et Procès-verbaux des Commissions soient rédigés dans les règles de l'art.

Je ne veux pas oublier les membres du Comité Directeur et des différentes Commissions qui m'aident afin de pallier l'absence du Président du District convalescent.

Je tenais aussi à remercier les clubs qui sont très nombreux à m'encourager dans mes nouvelles fonctions.

Il nous faut aussi être à l'écoute du Football Départemental en prenant en compte les particularités de notre District.

Nous allons modifier les calendriers pour avoir une plus grande trêve hivernale tant souhaité par les clubs.

Nous allons également travailler avec Gwendoline JACQUIS sur une poule de championnat vétérans mixte.

Nous pouvons au passage vous informer que nous avons gagné 294 licenciés toutes catégories confondues soit un total de 10704 licenciés.

Je ne terminerai pas ce discours sans oublier nos différents partenaires, E. Leclerc Bourges, St Doulichard, Vierzon, Cabinet Sorcelle – Berry Assur, Synapse Sécurité, Flunch St Doulichard, abCentre, Soir de Match, MJ Nettoyage, le Département du Cher, le Crédit Agricole Centre Loire ainsi que Mutuale.

Je n'oublierai pas de remercier toutes les municipalités nous ayant mis à disposition gracieusement leurs installations sportives (gymnases, terrains) ainsi que leurs clubs (Présidents, Educateurs, Dirigeants) qui par leur collaboration et investissement ont contribué à la bonne réalisation de l'ensemble des actions techniques et manifestations.

Je souhaite également beaucoup de courage à notre Président Marc TERMINET pour son opération du 30 juin.

Cette situation est compliquée pour moi puisque je dois gérer sans pouvoir prendre de décisions.

Merci de votre écoute.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 12 OCTOBRE 2024 A LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

Procès-Verbal paru officiellement le 13/11/2024 sur le site Internet du District (<http://cher.fff.fr>).



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Intervention de M. Stéphane AUGENDRE Membre de la Commission des Coupes et Championnats

Classements définitifs des Championnats

VAINQUEURS CHAMPIONNATS SENIORS SAISON 2024/2025		
<i>Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés</i>		
<u>D1 – Cabinet Sorcelle – Berry Assur</u>	POULE UNIQUE	Chapelloise As
<u>D2 - CD18</u>	POULE A	Argent Cs
	POULE B	Sancoins Es
<u>D3 – abCentre</u>	POULE A	Trouy Es 3
	POULE B	Vasselay St Eloy Fc
	POULE C	St Florent Us 2
<u>D4 – Soir de Match</u>	POULE A	Vierzon Fc 4
	POULE B	Bourges Fc 3
	POULE C	Marçais Es
<u>Vétérans</u>	POULE A	Ent. Ushms Parassy
	POULE B	Loire Val d'Aubois O.
	POULE C	FCSAO 2
	POULE D	Chapelloise As 2
	POULE E	Ent. Massay/Vfc
	POULE F	Chapelloise As
<u>Seniors Féminines À 8</u>	POULE UNIQUE	St Florent Us

VAINQUEURS CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2024/2025	
<i>Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés</i>	
<u>U18 Bi-Départemental 1</u>	St Florent Us
<u>U18 Départemental 1</u>	Ent. Cher Nord
<u>U18 Départemental 2</u>	Bourges Portugais As
<u>U17 Bi-Départemental 1</u>	St Doulchard Fc
<u>U17 Départemental 2</u>	Mehun Portugais Ol
<u>U15 Bi-Départemental D1</u>	Déols Fc
<u>U15 Bi-Départemental D2</u>	Foot Sud Bouzanne
<u>U15 Départemental 2</u>	
Poule A	Ent. Usa/Vig/Nnv/Mas
Poule B	Loire Val d'Aubois O.
<u>U15 Départemental 3</u>	Ent. Bourges Sud
<u>U15 Foot À 8</u>	Ent. Cher Nord 2

VAINQUEURS CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2024/2025	
<i>Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés</i>	
<u>U13 Départemental 1</u>	Trouy Es
<u>U13 Départemental 1 Bis</u>	
Poule A	Ent. Cher Nord
Poule B	Bourges Fc 3
<u>U13 Départemental 2</u>	
Poule A	Lury Méreau USA
Poule B	Loire Val d'Aubois O.
Poule C	Sancoins Es
<u>U13 Départemental 3</u>	
Poule A	Vierzon Fc 4
Poule B	Ent. St Florent/Uslr
Poule C	Trouy Es 3

PALMARÈS DES EPREUVES DU DISTRICT SAISON 2024/2025

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et
des confirmations d'engagements des clubs concernés*

Coupe Du Cher – E. LECLERC

Vainqueur	Vierzon Fc 2
Finaliste	Trouy Es

Coupe Du Cher Consolante - Marc GUERITAT

Vainqueur	Vignoux Cs
Finaliste	Mehun Ol

Coupe Des Réserves - Robert FEIGENBLUM

Vainqueur	Bourges Moulon Es 3
Finaliste	Trouy Es 2

Challenge Jacques de SOUZA

Vainqueur	Bourges Fc 3
Finaliste	Charenton Us 2

Coupe Du Cher Vétérans - Yves JACQUET

Vainqueur	Ent. Massay/Vfc
Finaliste	Bourges Moulon Es

PALMARÈS DES EPREUVES DU DISTRICT SAISON 2024/2025

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et
des confirmations d'engagements des clubs concernés*

Coupe Du Cher U18 - Gérard PICHONNAT

Vainqueur	Vierzon Fc
Finaliste	Bourges Gazélec S.

Coupe Du Cher Consolante U18 - Françoise SINEAU

Vainqueur	Ent. Cher Nord
Finaliste	Chapelloise As

Coupe Du Cher U15 - Michelle BELLACHES

Vainqueur	Vierzon Fc
Finaliste	FCSAO

Coupe Du Cher Consolante U15

Vainqueur	Vierzon Chaillot SI
Finaliste	Mehun Portugais Ol

PALMARÈS DES EPREUVES DU DISTRICT SAISON 2024/2025

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et
des confirmations d'engagements des clubs concernés*

Challenge Marcel ARVIS - Seniors Féminine À 11

Vainqueur	Bourges Portugais As
Finaliste	Soulangis As

Challenge Jean Pierre SIMIER - Seniors Féminine À 8

Vainqueur	Ent. Justices/Port.
Finaliste	Loire Val d'Aubois O.

Challenge Karine LUBERNE - Seniors Féminine À 8

Vainqueur	St Florent Us
Finaliste	Mehun Portugais Ol.

Challenge Clarisse GUEDE - U15 Féminine À 8

Vainqueur	Bourges Fc
-----------	------------

Challenge U13 Féminine À 8

Vainqueur	Loire Val d'Aubois O.
-----------	-----------------------

Challenge U11 Féminine

Vainqueur	Bourges Portugais As
-----------	----------------------

PALMARÈS DES TROPHÉES DES CHAMPIONS SAISON 2024/2025

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et
des confirmations d'engagements des clubs concernés*

D1 – Cabinet Sorcelle – Berry Assur

Vainqueur	Chapelloise As
-----------	----------------

D2 – CD 18

Vainqueur	Sancoins Es
Finaliste	Argent Cs

D3 – abCentre

Vainqueur	Trouy Es 3
Finaliste	Vasselay St Eloy Fc

D4 – Soir de Match

Vainqueur	Bourges Fc 3
Finaliste	Vierzon Fc 4

Descentes 2024/2025 et Montées 2025/2026

(Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés)

Montent en R3

Chapelloise As (1)




St Germain As (1)



D1 – Cabinet Sorcelle Berry Assur Départemental 1  abeille ASSURANCES CABINET SORCELLE - BERRY ASSUR		
Ils descendent de R3	Ils se maintiennent	Ils montent de D2
Bourges Gazélec S. 1	Aubigny S/ Nère Es 1	Argent Cs 1
	Bourges Moulon Es 3	Bourges Portugais As 2
	C.2.L Foot 1	Les Aix Rians Us 1
	Massay Sc 1	Sancoins Es 1
	St Florent Us 1	
	Trouy Es 2	
	Vierzon Chaillot SI 1	

D2 – CD 18



Ils descendent de D1	Ils se maintiennent	Ils montent de D3
E.B.S.V 1	A.S.I.E Du Cher 1	Colombiers Es 1
Fussy St Martin Fc 1	Allouis Asl 1	Foëcy Cs 1
Ste Solange Us 1	Bourges Gazélec S. 2	Nérondes Fc 1
	Bourges Justices Es 1	St Florent Us 2
	Chapelloise As 2	Trouy Es 3
	F.C. Sao 2	Vasselay St Eloy Fc 1
	Henrich Menetou Us 1	
	Léré Als 1	
	Lury Méreau Usa 2	
	Mehun Ol 1	
	Mehun Portugais Ol 2	
	Nancay Neuvy Vz. Us 1	
	St Germain As 2	
	U.S.3.C 1	
	Vignoux Cs 1	

D3 – abCentre



Ils descendent de D2	Ils se maintiennent		Ils montent de D4
Baugy As 1	Aubigny S/ Nère Es 2	Lunery Rosières Us 1	Bourges Fc 3
Dun S/ Auron Us 1	Avord Fc 1	Marmagne B. Bouy Es 1	Le Subdray Fc 1
E.B.S.V 2	Bigny Vallenay As 1	Massay Sc 2	Léré Als 2
Loire Val D'Aubois 1	Bourges Portugais As 3	Mehun Portugais Ol 3	Marçais Es 1
St Douichard Fc 2	C.2.L Foot 2	Plaimpied Us 1	Trouy Es 4
	Chalivoy-Milon As 1	Soulangis As 1	Vierzon Fc 4
	Chapelloise As 3	St Georges /Prée Jsm 1	
	Charenton Du Cher Us 2	St Germain As 3	
	F.C. Sao 3	St Hilaire Asfr 1	
	Graçay Genouilly Sp 1	Ste Solange Us 2	
	Herry Us 1	Vierzon Chaillot Sl 2	
	La Septaine Av 1	Vignoux Cs 2	
	Les Aix Rians Us 2		

D4 – Soir de Match

Départemental 4



Ils descendent de D3	/	
Bengy As 1	Argent Cs 2	Jars Fc 1
Loire Val D'Aubois 2	Aubigny S/ Nère Es 3	Moulins S/ Yèvre Us 1
Morogues As 1	Avord Fc 2	Nancay Neuvy Vz. Us 2
St Doulichard Fc 3	Baugy As 2	Nérondes Fc 2
St Georges De Px As 1	Bigny Vallenay As 2	Nérondes Fc 3
	Bourges Justices Es 2	Parassy Fs 1
	C.2.L Foot 3	Sancoins Es 2
	Chapelloise As 4	St Florent Us 3
	Dun S/ Auron Us 2	St Just Us 1
	Ent. Mehun/Marmagne 2	Torteron Rc 1
	Foëcy Cs 2	Vasselay St Eloy Fc 2
	Fussy St Martin Fc 2	Vignoux Cs 3
	Henrich Menetou Us 2	

Classements Fair-Play

D1 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	Massay Sc 1	63	0	22
2	Chapelloise As 1	86	0	22
3	Vierzon Chaillot SI 1	87	0	22
4	St Florent Us 1	93	0	22
5	Fussy St Martin Fc 1	94	0	22
6	Aubigny S/ Nère Es 1	105	0	22
7	Trouy Es 2	107	0	22
8	E.B.S.V 1	108	0	22
9	Ste Solange Us 1	123	0	22
10	St Germain As 1	124	0	22
11	Bourges Moulon Es 3	132	0	22
12	C.2.L Foot 1	170	0	22

D2 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	Dun S/ Auron Us 1	24	0	22
2	St Doulichard Fc 2	41	0	22
3	Sancoins Es 1	48	0	22
4	Nancay Neuvy Vz. Us 1	50	0	22
5	Baugy As 1	54	0	22
6	Bourges Portugais As 2	56	0	22
7	E.B.S.V 2	60	0	22
8	Vignoux Cs 1	61	0	22
9	Henrich Menetou Us 1	62	0	22
10	Bourges Justices Es 1	66	0	22
11	Chapelloise As 2	69	0	22
12	A.S.I.E Du Cher 1	72	0	22

D2 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
13	Mehun Portugais Ol 2	73	0	22
14	F.C. Sao 2	75	0	22
15	Lury Méreau Usa 2	79	0	22
16	Loire Val D'Aubois 1	82	0	22
17	Léré Als 1	85	0	22
18	Les Aix Rians Us 1	85	0	22
19	Bourges Gazélec S. 2	90	0	22
20	Mehun Ol 1	96	0	22
21	Allouis Asl 1	108	0	22
22	St Germain As 2	112	0	22
23	Argent Cs 1	131	0	22
24	U.S.3.C 1	191	0	22

D3 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	F.C. Sao 3	14	0	22
2	Vasselay St Eloy Fc 1	18	0	22
3	Marmagne B. Bouy Es 1	21	0	22
4	Massay Sc 2	23	0	22
5	Mehun Portugais Ol 3	23	0	22
6	St Florent Us 2	24	0	22
7	C.2.L Foot 2	25	0	22
8	Colombiers Es 1	29	0	22
9	Nérondes Fc 1	29	0	22
10	Les Aix Rians Us 2	30	0	22
11	Ste Solange Us 2	31	0	22
12	Morogues As 1	33	0	22
13	Bourges Portugais As 3	34	0	22
14	St Germain As 3	37	0	22
15	Vignoux Cs 2	43	0	22
16	Loire Val D'Aubois 2	43	0	22
17	Chalivoy-Milon As 1	46	0	22

D3 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
18	Avord Fc 1	47	0	22
19	Herry Us 1	49	0	22
20	St Georges /Prée Jsm 1	51	0	22
21	Graçay Genouilly Sp 1	53	0	22
22	Foëcy Cs 1	60	0	22
23	Soulangis As 1	62	0	22
24	Trouy Es 3	64	0	22
25	Charenton Du Cher Us 2	66	0	22
26	Chapelloise As 3	67	0	22
27	Aubigny S/ Nère Es 2	70	0	22
28	Vierzon Chaillot SI 2	73	0	22
29	Lunery Rosières Us 1	74	0	22
30	St Hilaire Asfr 1	87	0	22
31	Bigny Vallenay As 1	97	0	22
32	St Georges De Px As 1	99	0	22
33	Plaimpied Us 1	121	0	22
34	La Septaine Av 1	4571	0	22

D4 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	St Just Us 1	0	0	20
2	St Florent Us 3	0	0	20
3	Bourges Fc 3	0	0	18
4	Chapelloise As 4	0	0	18
5	C.2.L Foot 3	1	0	20
6	Avord Fc 2	1	0	20
7	Baugy As 2	2	0	20
8	Moulins S/ Yèvre Us 1	2	0	18
9	Nérondes Fc 3	3	0	20
10	Dun S/ Auron Us 2	3	0	20
11	Vierzon Fc 4	3	0	18
12	Bourges Justices Es 2	3	0	18
13	Sancoins Es 2	3	0	18
14	Marçais Es 1	4	0	20
15	Nérondes Fc 2	4	0	18

D4 - Fair Play - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
16	Argent Cs 2	4	0	18
17	Fussy St Martin Fc 2	4	0	18
18	Vasselay St Eloy Fc 2	5	0	18
19	Trouy Es 4	7	0	20
20	Vignoux Cs 3	7	0	18
21	Henrich Menetou Us 2	8	0	18
22	Nancay Neuvy Vz. Us 2	12	0	18
23	Parassy Fs 1	14	0	18
24	Torteron Rc 1	16	0	20
25	Bigny Vallenay As 2	17	0	20
26	Jars Fc 1	17	0	18
27	Foëcy Cs 2	17	0	18
28	Le Subdray Fc 1	33	0	18
29	Léré Als 2	34	0	18
30	Aubigny S/ Nère Es 3	90	0	18

Propositions de Modifications réglementaires présentées par M. Jean-Marie APERT Membre de la Commission Statuts & Règlements

Règlement de la Coupe du CHER – E. LECLERC

Ancien texte

ARTICLE 28

Les recettes des matches de Coupe seront réparties comme suit :

1) Pour tous les matches joués sur le terrain de l'un des deux adversaires en présence :

Pour le premier tour : 40 % au club visité, 60 % au club visiteur,

Pour les tours suivants : 30 % au club visité, 30 % au club visiteur et 40 % au District.

Ce partage sera effectué après déduction des frais d'arbitrage et éventuellement de ceux du délégué officiel.

2) Lorsqu'un match aura lieu sur terrain neutre (hormis la Finale), il sera ainsi procédé :

Au défraiement de l'arbitre et des arbitres assistants et le cas échéant du délégué officiel. Le solde sera réparti à raison de 30 % à chaque club et 40 % au District, après déduction des frais des officiels.

3) Pour les demi-finales : 30 % à chacun des deux clubs en lice et 40 % au District après déduction des frais engagés par celui-ci pour le compte de ces ½ finales (impression billetterie, service de sécurité...) et de la prise en charge des frais des officiels (arbitres, délégués).

La partie buvette et restauration sera en charge et au bénéfice financier des clubs accueillant ces ½ Finales.

4) Pour la Finale, la répartition se fera ainsi :

Après déduction des frais engagés par le District pour le compte de cette Finale (impression billetterie, service de sécurité...) et de la prise en charge des frais des officiels (arbitres, délégués) de la Finale et du match se disputant en lever de rideau, 30 % du solde restant sera attribué à chacun des finalistes et 40 % au District.

Le club ne faisant pas acquitter un droit d'entrée prendra à sa charge l'intégralité des frais des officiels (hors demi-finales et finales).

Nouveau texte

ARTICLE 28

Les recettes des matches de Coupe seront réparties comme suit :

1) Pour tous les matches joués sur le terrain de l'un des deux adversaires en présence :

Jusqu'au quart de finale compris : 50 % au club visité, 50 % au club visiteur,

Les frais des officiels seront facturés en fin de mois par le District aux deux clubs (50/50). Il en est ainsi même si le club recevant ne fait pas payer de droit d'entrée.

2) Pour les demi-finales : 30 % à chacun des deux clubs en lice et 40 % au District après déduction des frais engagés par celui-ci pour le compte de ces ½ finales (impression billetterie, service de sécurité...) et de la prise en charge des frais des officiels (arbitres, délégués).

La partie buvette et restauration sera en charge et au bénéfice financier des clubs accueillant ces ½ Finales.

3) Pour la Finale, la répartition se fera ainsi :

Après déduction des frais engagés par le District pour le compte de cette Finale (impression billetterie, service de sécurité...) et de la prise en charge des frais des officiels (arbitres, délégués) de la Finale et du match se disputant en lever de rideau, 30 % du solde restant sera attribué à chacun des finalistes et 40 % au District.



Règlement de la Coupe du CHER Consolante - Marc GUERITAT

Ancien texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque saison une compétition dénommée Coupe Marc GUERITAT. Les finalistes recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant un an. À charge pour ceux-ci d'en assurer l'entretien pendant ce temps et d'en faire retour, à leurs risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque saison une compétition dénommée Coupe Marc GUERITAT. Les finalistes recevront chacun une coupe.

ARTICLE 17

Les frais des officiels seront facturés par le District aux deux clubs à hauteur de 50 % chacun.

Règlement de la Coupe des Réserves - Robert FEIGENBLUM

Ancien texte

ARTICLE 2

Cette Coupe est dotée d'un objet d'art, qui reste la propriété du District du Cher. Les finalistes recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant un an. À charge pour eux d'en assurer l'entretien pendant ce temps et d'en faire retour, à leurs risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

ARTICLE 18

Réservé

CHALLENGE DE SOUZA

ARTICLE 22

Néant

Nouveau texte

ARTICLE 2

Cette épreuve est dotée d'une coupe pour chaque finaliste.

ARTICLE 18

Le district facturera aux deux clubs les frais des officiels, à hauteur de 50 % chacun.

CHALLENGE DE SOUZA

ARTICLE 22

Le district facturera aux deux clubs les frais des officiels, à hauteur de 50 % chacun.

Règlement de la Coupe du CHER U18 - Gérard PICHONNAT

Ancien texte

ARTICLE 1

Le District du Cher organise chaque saison une épreuve réservée aux équipes des Championnats U17 et U18 du département engagées ou non dans un championnat, qui est dotée du Challenge Gérard PICHONNAT lequel a été offert par le Foyer Sportif Saint-François en souvenir de son ancien sociétaire. Les finalistes recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant un an. À charge pour ceux-ci d'en assurer l'entretien pendant ce temps et d'en faire retour, à leurs risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur, sera prélevé sur le compte du club. Tout joueur ayant effectué 5 matches ou plus en Championnat National ne peut participer à la Coupe Pichonnat.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Le District du Cher organise chaque saison une épreuve réservée aux équipes des Championnats U17 et U18 du département, engagées ou non dans un championnat. Cette épreuve est dotée du Challenge Gérard PICHONNAT lequel a été offert, à l'origine par le Foyer Sportif Saint-François en souvenir de son ancien sociétaire. **Les finalistes recevront chacun une coupe.**

Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur, sera prélevé sur le compte du club. Tout joueur ayant effectué 5 matches ou plus en Championnat National ne peut participer à la Coupe Pichonnat.

Règlement de la Coupe du CHER Consolante - U18 Françoise SINEAU

Ancien texte

ARTICLE 1

Cette Coupe est ouverte aux équipes éliminées au 1er tour de la coupe Gérard Pichonnat, le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur, sera prélevé sur le compte du club. Les finalistes recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant un an, à charge pour ceux-ci d'en assurer l'entretien pendant ce temps et d'en faire retour, à leurs risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

Tout joueur ayant effectué 5 matches ou plus en Championnat National ou Fédéral ne peut participer à la Coupe Françoise Sineau.

ARTICLE 8

Pour les demi-finales, des arbitres assistants officiels seront également désignés ainsi qu'un délégué membre du Comité de Direction ou d'une Commission de District.

Les frais des officiels seront supportés par moitié par les clubs en présence.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Cette Coupe est ouverte aux équipes éliminées au 1er tour de la coupe Gérard Pichonnat. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur, sera prélevé sur le compte du club. **Les finalistes recevront chacun une coupe.** Tout joueur ayant effectué 5 matches ou plus en Championnat National ou Fédéral ne peut participer à la Coupe Françoise Sineau.

ARTICLE 8

A partir des demi-finales, des arbitres assistants officiels seront également désignés ainsi qu'un délégué membre du Comité de Direction ou d'une Commission de District.

Les frais des officiels seront supportés par moitié par les clubs en présence.

Règlement de la Coupe du CHER U15 - Michelle BELLACHES

Ancien texte

ARTICLE 7

Pour les demi-finales, des arbitres assistants officiels seront également désignés ainsi qu'un délégué membre du Comité de Direction ou d'une Commission de District.

Les frais des officiels seront supportés par moitié par les clubs en présence.

ARTICLE 8

Les finalistes recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant un an. À charge pour ceux-ci d'en assurer l'entretien pendant ce temps et d'en faire retour, à leurs risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

Nouveau texte

ARTICLE 7

A partir des demi-finales, des arbitres assistants officiels seront également désignés ainsi qu'un délégué membre du Comité de Direction ou d'une Commission de District.

Les frais des officiels seront supportés par moitié par les clubs en présence.

ARTICLE 8

Les finalistes recevront chacun une coupe.

Règlement de la Coupe du CHER Consolante U15

Ancien texte

ARTICLE 1

Cette Coupe est ouverte aux équipes éliminées au 1er tour de la Coupe M. Bellaches. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur, sera prélevé sur le compte du club. Les finalistes recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant un an, à charge pour ceux-ci d'en assurer l'entretien pendant ce temps et d'en faire retour, à leurs risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

Tout joueur ayant effectué 5 matches ou plus en Championnat National ou Fédéral ne peut participer à cette Coupe.

ARTICLE 8

Pour les demi-finales, des arbitres assistants officiels seront également désignés ainsi qu'un délégué membre du Comité de Direction ou d'une Commission de District.

Les frais des officiels seront supportés par moitié par les clubs en présence.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Cette Coupe est ouverte aux équipes éliminées au 1er tour de la Coupe M. Bellaches. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur, sera prélevé sur le compte du club.

Les finalistes recevront chacun une coupe.

Tout joueur ayant effectué 5 matches ou plus en Championnat National ou Fédéral ne peut participer à cette Coupe.

ARTICLE 8

A partir des demi-finales, des arbitres assistants officiels seront également désignés ainsi qu'un délégué membre du Comité de Direction ou d'une Commission de District.

Les frais des officiels seront supportés par moitié par les clubs en présence.

Règlement de la Coupe du CHER Seniors Féminine à 11 – Challenge Marcel ARVIS

Ancien texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque année la Coupe du Cher Féminine appelée Challenge Marcel ARVIS (football à 11). Elle est dotée d'un objet d'art qui reste la propriété du District du Cher. A l'issue de la Final, il sera remis à l'équipe gagnante qui pendant un an en assurera la garde et l'entretien et en fera retour, à ses risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la finale de la saison suivante. Il en sera de même pour le finaliste qui sera récompensé d'un Challenge

Nouveau texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque année la Coupe du Cher Féminine appelée Challenge Marcel ARVIS (football à 11).
Chaque finaliste recevra une coupe.

Règlement de la Coupe du CHER Seniors Féminine à 8 – Challenge Jean-Pierre SIMIER

Ancien texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque année la Coupe du Cher Féminine appelée Challenge Jean-Pierre SIMIER (football à 8). Elle est dotée d'un objet d'art qui reste la propriété du District du Cher.

A l'issue de la Finale il sera remis à l'équipe gagnante qui pendant un an en assurera la garde et l'entretien puis en fera retour, à ses risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la finale de la saison suivante. Il en sera de même pour le finaliste qui sera récompensé d'un Challenge.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque année la Coupe du Cher Féminine appelée Challenge Jean-Pierre SIMIER (football à 8).
Une coupe sera remise à chacun des finalistes.

Règlement de la Coupe du CHER Seniors Féminine à 8 – Challenge Karine LUBERNE

Ancien texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise chaque année le Challenge Féminin appelé Challenge Karine LUBERNE (football à 8). Il est doté d'un objet d'art qui reste la propriété du District du Cher. A l'issue de la Finale il sera remis à l'équipe gagnante qui pendant un an en assurera la garde et l'entretien puis en fera retour, à ses risques et frais, vingt jours au moins avant la date de la finale de la saison suivante. Il en sera de même pour le finaliste qui sera récompensé d'un Challenge.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Le District du Cher de Football organise en fonction des possibilités le Challenge Féminin appelé Challenge Karine LUBERNE (football à 8)
Une coupe sera remise aux finalistes

Règlement de la Coupe du CHER Féminine Challenge U15F à 8 et Consolante U15F

Ancien texte

ARTICLE 1

Ce challenge est ouvert à tous les clubs du District du Cher. Les équipes U15F évoluant dans les divers championnats féminins seront obligatoirement engagées (1 seule équipe par club). Il sera doté de deux objets d'art (vainqueur et finaliste) qui resteront la propriété du District du Cher. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur sera prélevé sur le compte du club

ARTICLE 8

Le vainqueur et le finaliste recevront chacun une coupe dont ils auront la garde pendant 1 an. Les clubs auront la charge d'en assurer l'entretien et en faire retour, à leurs risques et frais, 20 jours au moins avant la date de la Finale de la saison suivante.

Nouveau texte

ARTICLE 1

Ce challenge est ouvert à tous les clubs du District du Cher. Les équipes U15F évoluant dans les divers championnats féminins seront obligatoirement engagées (1 seule équipe par club).

Une coupe sera remise aux finalistes.

ARTICLE 8

Réservé

Règlement de la Coupe du CHER Féminine Challenge U13F à 8 et Consolante U13F

Ancien texte

ARTICLE 1

Ce challenge est ouvert à tous les clubs du District du Cher. Les équipes U13F évoluant dans un Championnat Départemental seront obligatoirement engagées (1 seule équipe par club). Il sera doté de deux objets d'art (vainqueur et finaliste) qui resteront la propriété du District du Cher. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur sera prélevé sur le compte du club.

ARTICLE 11

Le vainqueur et le finaliste recevront un Challenge dont ils auront la garde pendant un an. Les clubs auront la charge d'en assurer l'entretien et en faire retour, à leurs risques et frais, 20 jours au moins avant la date de la finale de la saison suivante,

Nouveau texte

ARTICLE 1

Ce challenge est ouvert à tous les clubs du District du Cher. Les équipes U13F évoluant dans un Championnat Départemental seront obligatoirement engagées (1 seule équipe par club).

Une coupe sera remise aux finalistes.

Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité Directeur sera prélevé sur le compte du club.

ARTICLE 11

Réservé



Règlement des Trophées des Champions

Ancien texte

TROPHÉES

Les Partenaires de chacune des divisions doteront celles-ci d'un Trophée portant leur identité, qui sera remis en jeu chaque année au vainqueur et dont celui-ci en aura la garde jusqu'à l'édition suivante.

Un Trophée identique mais d'un format réduit sera attribué à titre définitif à l'issue de chaque édition aux deux finalistes.

La D1 sera dotée du Trophée MUTUALE, la D2 du Trophée du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER, la D3 du Trophée SARL GARAGE DES STUARTS DISTINXION, et la D4 du Trophée SOIR DE MATCH-MY TEAM, partenaires officiels de chacune de ces divisions.

Ces Trophées seront remis sur place, à la fin de chaque rencontre, par le Partenaire ou son représentant, y compris pour celui concernant le Championnat D1 dont l'équipe victorieuse sera invitée à être présente pour y recevoir le Trophée MUTUALE.

Nouveau texte

TROPHÉES

Les Partenaires de chacune des divisions doteront celles-ci d'un Trophée portant leur identité, qui sera remis en jeu chaque année au vainqueur et dont celui-ci en aura la garde jusqu'à l'édition suivante.

Un Trophée identique mais d'un format réduit sera attribué à titre définitif à l'issue de chaque édition aux deux finalistes.

La D1 sera dotée du Trophée **CABINET SORCELLE – BERRY ASSUR.**, la D2 du Trophée du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER, la D3 du Trophée 3 « **abCENTRE** », et la D4 du Trophée SOIR DE MATCH-MY TEAM, partenaires officiels de chacune de ces divisions.

Ces Trophées seront remis sur place, à la fin de chaque rencontre, par le Partenaire ou son représentant, y compris pour celui concernant le Championnat D1 dont l'équipe victorieuse sera invitée à être présente pour y recevoir le Trophée **CABINET SORCELLE – BERRY ASSUR.**

FRAIS DES OFFICIELS

Le District du Cher prend à sa charge les frais des officiels

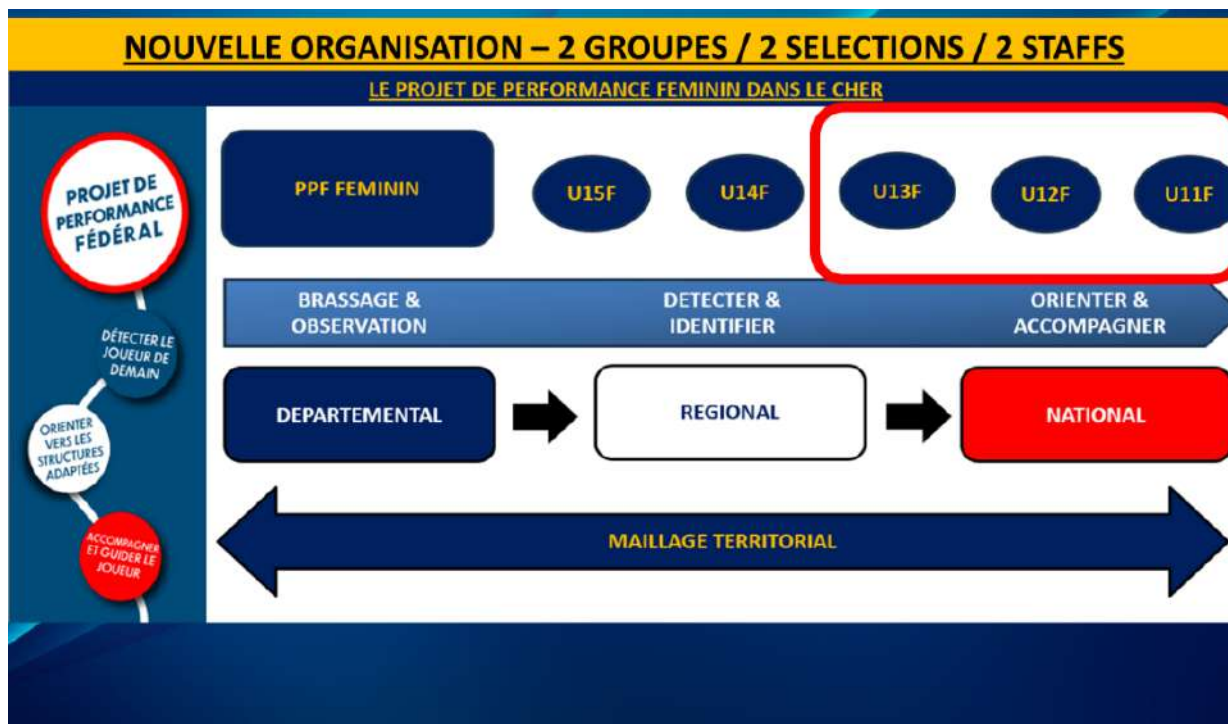


☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Intervention de l'Équipe Technique Départementale

Intervention de Mehdy MOREAU CTD DANP (Développement et Animation des Nouvelles Pratiques)

LES ACTIONS TECHNIQUES FEMININES 2024/2025



NOUVELLE ORGANISATION – 2 GROUPEES / 2 SELECTIONS / 2 STAFFS

SELECTION ELITE



ACTIONS COMMUNES



SELECTION ESPOIR



STAFF : Mario Saraiva, Nazide Mze, Jordan Pandore, Aline Alves et Nicolas Berger

2
Observations

6 CPS

3 Matchs
amicaux

2
Rassemblements
ID

4 Joueuses
Observations
régionales

LE FUTSAL DANS LE CHER : 2024/2025

OFFRIR UNE PRATIQUE A TOUS

Plateau de
Noël U7

2 Tours futsal
U9

3 Tours futsal
U11

3 Tours futsal
U13

1 sélection
U15

1 sélection
U17

1 équipe U18
au challenge
National

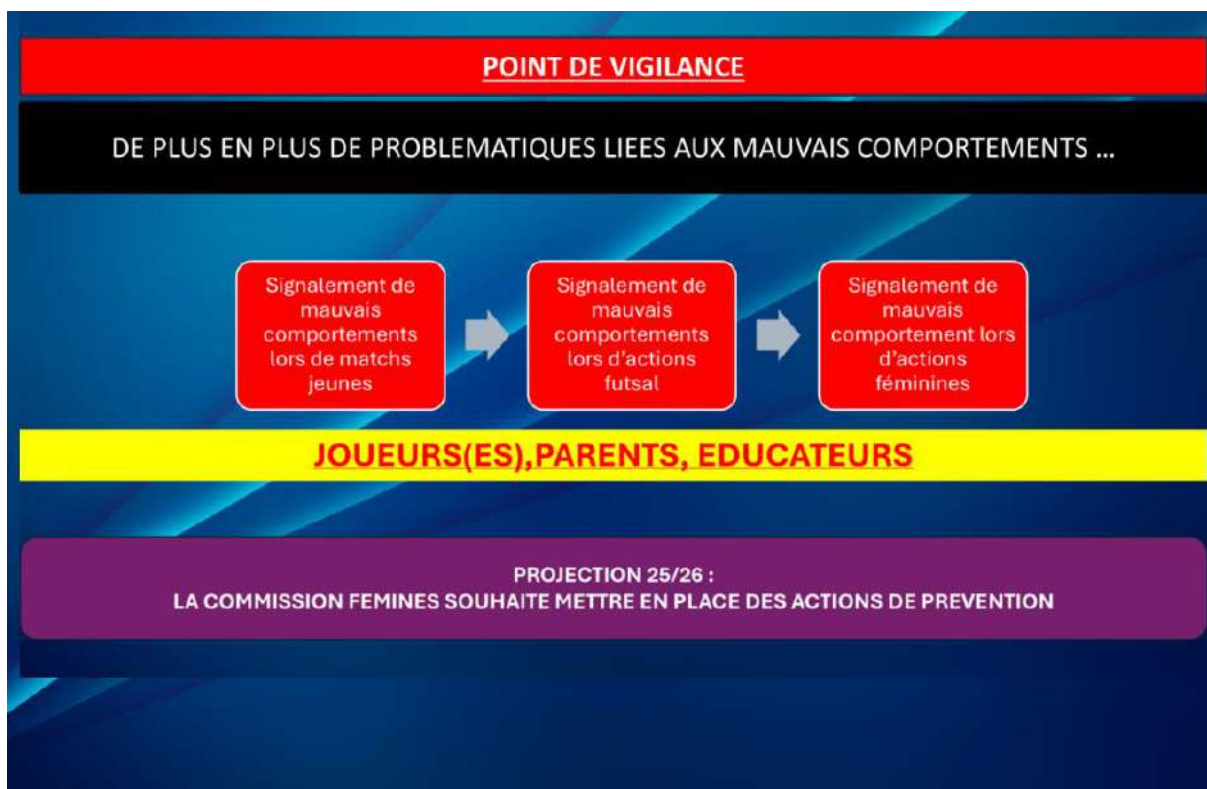
1 compétition
séniors
féminine

1 championnat
futsal séniors

1 tournoi
départemental

PROJECTION 25/26 :

1 pratique sénior hivernale sous forme de coupe du cher



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Intervention d'Emmanuel CAINER
CTD PPF (Plan de Performance Fédéral)



1. INFORMATIONS GENERALES



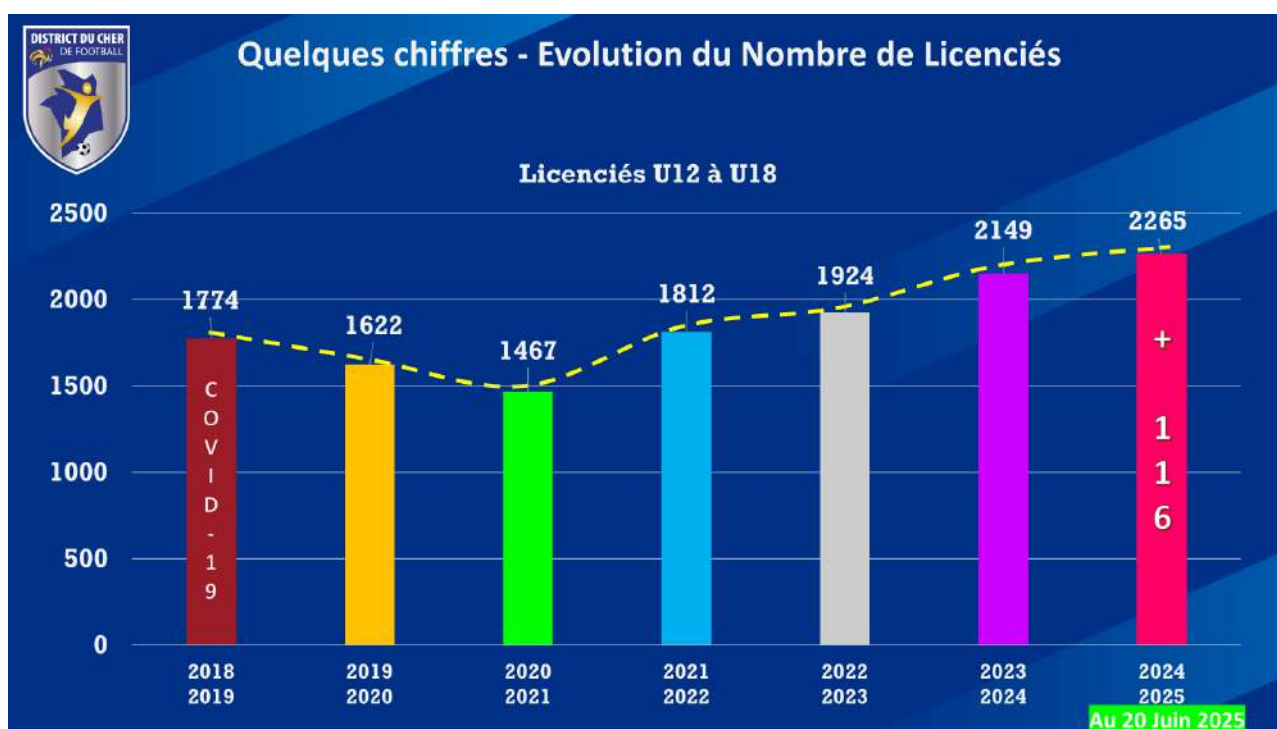
Département J. T. - COMMISSION PPF

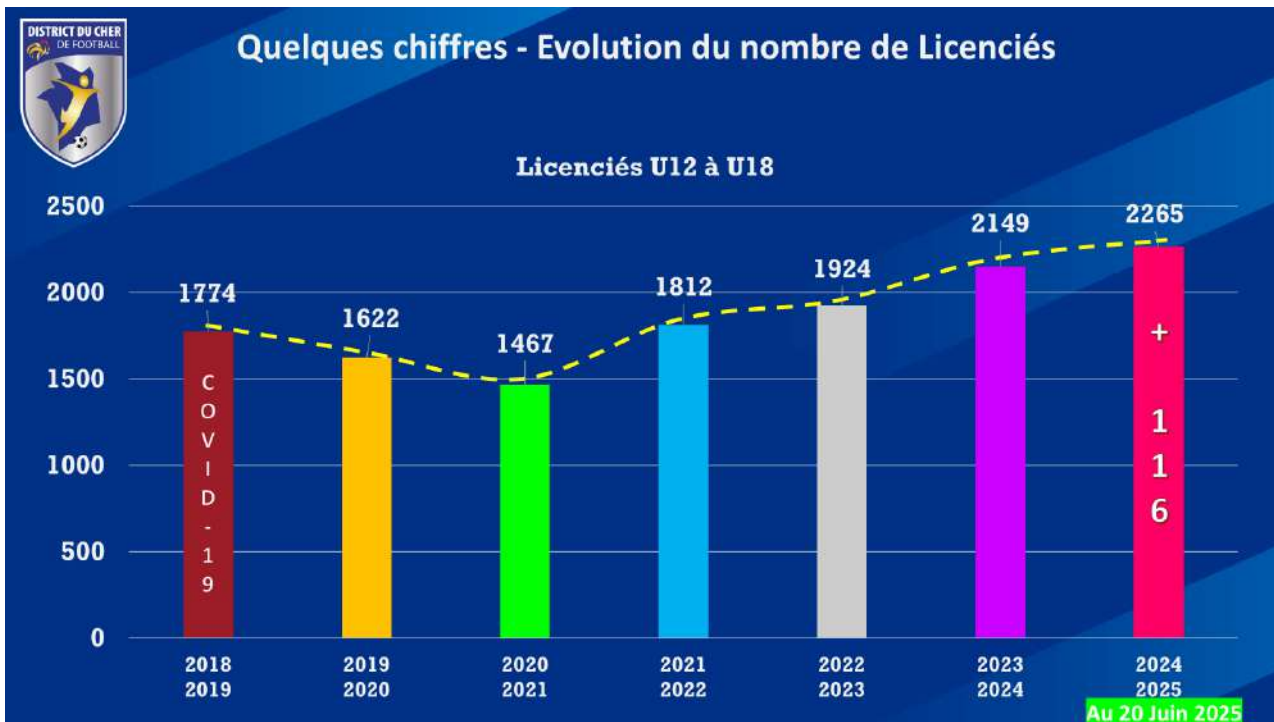
Responsable Equipe Technique Départementale : Eric ROSSIGNOL
Conseiller Technique PPF : Emmanuel CAINER

Conseiller Technique DAP → PIERRE GENOT
Conseiller Technique DANP → MEHDY MOREAU
Responsables GDB → JACQUES PREAUX – ALBAN GIGOT



22 Membres :
 AÏT JAMAA BADER - ALVES ALINE - ARMAND ROMAIN - BORGHINI JEROME - BOUGIS DAVID
 COLLET GUEVIN - GARCIA OLIVIER - KHALDI MOHAMED - KHECHIM ADEL - MICHEL TIMEO
 MOREAU THIERRY - MZE NAZIDE - PELLETIER YVON - PANDORE JORDAN - RACHADI SO
 RAZET SEBASTIEN - ROY ARTHUR - SARAIVA MARIO - VEILLAT JEREMY - VERRIER VALENTIN.





2. OBSERVATIONS ET DETECTIONS U12 à U15

DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Nombre de joueurs observés cette saison sur le Département **369**

	U16 2009	U15 2010	U14 2011	U13 2012	U12 2013	GDB		
						U11	U12	U13
Joueurs observés - détectés - proposés	19	44	54	125	86	16	13	12
Joueurs retenus en Sélection Bidép.		7	7					
Joueurs retenus Rass Rég.	4	1	1					
Joueurs retenus en Sélection Rég.	2							
Stage Départemental U13				20 + 4				
Pôle Espoirs - présentés				7				1
Pôle Espoirs - retenus				1				

FFF Réunion Responsables de Préformation



La DETECTION - « U13G –Pôle Espoirs »

Stats District du Cher

**Joueurs entrés au PÔLE ESPOIRS
depuis la Génération 2006**

G. 2006 - AUCUN

G. 2007 – AMIDOU DOUMBOUYA

G. 2007 – HOUSSINE CAMARA

G. 2008 – LOAN FREMEAU

G. 2009 – MEHDY ZNIFAKH
MIGUEL RENTE

G. 2010 – MAMADOU DIABY

G. 2011 - LOAN ARMAND

G. 2012 – ALBIN MUSOKI-MAWATA

2 Joueurs actuellement dans le monde Pro depuis la Génération 2006

Par saison 350 Licenciés U13
Sur 7 saisons → 2450 Licenciés

Par saison 100 Joueurs proposés par
les clubs sur 7 saisons → 700 Joueurs



Sur 2450 Licenciés
2 Joueurs sortis
Soit 0,08%



Sur 700 Joueurs
2 Joueurs sortis
Soit 0,28%

Pour Information : 5000 jeunes concourent chaque saison pour entrer au Pôle Espoirs... **seulement 16 places !**

3. CRITERIUMS ET CHAMPIONNATS 2025 - 2026

UN BON CLIMAT D'ENTRAÎNEMENT – DE MATCH

- Créer un environnement sécurisant pour le joueur
- Utiliser un langage adapté propre à la catégorie
- Valoriser et encourager les bons comportements pour développer la prise d'initiative
- Prendre en considération les différentes caractéristiques du joueur et de la joueuse



Objectifs « Critérium U13 et Championnats U15 à U18 »

Joueurs → Continuer à apprendre

Insister sur le CONTENU plus que sur le Résultat.

Placer le MATCH non pas comme une Finalité mais comme un moyen d'apprentissage.

Educateurs → À faire apprendre



Projection Saison 2025 / 2026 – District du Cher « Critériums U12 - U13 et Championnats U15 à U18 »



Projection Saison 2025 / 2026 – District du Cher

Volontariats Saison 2025 / 2026 + Foot à 8

- Critérium Génération U12 D1 – à ce jour 8 équipes engagées
- Critérium U13 D1 – à ce jour 8 équipes engagées

- Championnat U15 D1 – à ce jour 8 équipes engagées
- Championnat U17 D1 – à ce jour 8 équipes engagées
- Championnat U18 D1 – à ce jour 8 équipes engagées

- *Championnat U15 Foot à 8 – déjà en place
- *Championnat U17 Foot à 8
- *Championnat U18 Foot à 8

* Des engagements seront proposés au cas où certains clubs seraient concernés par le fait d'avoir peut-être trop de joueurs pour une équipe à 11 et pas assez pour 2, le Foot à 8 serait peut-être une alternative !

4. NOUVEAUX FORMATS DE FORMATION

La Formation



LA FILIÈRE DE FORMATION DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !
2 PARCOURS POSSIBLES
➔ CHOISISSEZ LE PARCOURS QUI VOUS CONVIENT !



DES MULTIPLES FORMATIONS dès 16 ans

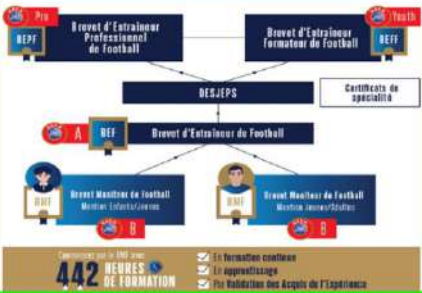

POUR RECHERCHER TOUS PUBLICS
 Efforts  Jeunes  Seniors

DES CONTENUS DIVERSIFIÉS
 Théorie &  Pratique

PARCOURS BÉNÉVOLE
Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier.

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)		CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)		DIPLOMES FÉDÉRAUX (DF)	
Éthique et Intégrité	Faict de marcher	Seniors	Coach Seniors	Responsable École de Football	
Pratique Initiation	F015	U14-U15	Gardiens de But	Coach Jeunes	
Rugby-Team	Faict	U16-U17	Préparateur Physique	Coach Seniors	
Faict Adapte	F10-Faict	U18-U19	Faict		
Arbitrage	Accompagnateur d'Équipe	Projet Club			
Hand-Faict	Faict				

PARCOURS PROFESSIONNEL
Devenez éducateur, entraîneur ou entraîneur et faites-en votre métier.



442 HEURES DE FORMATION
Compétences sur le terrain
Les Formations continuent
L'apprentissage
Les Validations des Acquis de l'Expérience

DE R À 161 H de formation indépendantes et complémentaires

Vous êtes déjà diplômés ? Des équivalences existent.

Plus d'infos sur fff.fr/educateurs-entraîneurs

BILAN DES EDUCATEURS FORMÉS DE NOTRE DEPARTEMENT CETTE SAISON - 2024 / 2025

DISTRICT 18	AF - CFI - DF	DATES	LIEUX	STAGIAIRES PRESENTS
	CFI U6/U9	Samedi 2 Novembre 2024 et Samedi 30 Novembre 2024 au District du Cher de Football	DISTRICT	13
	CFI U6/U9	Samedi 1er Mars 2025 et Samedi 29 Mars 2025	SAINT-AMAND MONTROND	15
	CFI U10/U13	Samedi 15 Février 2025 et Samedi 15 Mars 2025 au District du Cher de Football	DISTRICT	21
	CFI U14/U19	Samedi 18 Janvier 2025 et Samedi 22 Février 2025 au District du Cher de Football	DISTRICT	11
	CFI SENIORS	Samedi 11 Janvier 2025 et Samedi 8 Février 2025	VIERZON	23
	Journée Complémentaire DF COACH JEUNES	Samedi 8 Mars 2025 au District du Cher de Football	DISTRICT	14
	Journée Complémentaire DF COACH SENIORS	Samedi 8 Février 2025 au District du Cher de Football	DISTRICT	12
	Arbitrage	Formations Départementales	NANCAY	9
	Arbitrage	Formations Départementales	BOURGES FC	19
	Foot en Marchant	Samedi 26 Octobre 2024 au District du Cher de Football	DISTRICT	12
	CFI GARDIENS DE BUT "Initiation"	Vendredi 6 et Samedi 7 Décembre 2024 Vierzon (18)	VIERZON	9
	BMF 6Semaines	FORMATION PROFESSIONNELLE - CTR CHATEAUROUX		2
	BEF	FORMATION PROFESSIONNELLE - CTR CHATEAUROUX		3
	DF REF	FORMATION PROFESSIONNELLE - CTR CHATEAUROUX		1
	Pratique Féminine	Samedi 24 Mai 2025 au District du Cher de Football	DISTRICT	2
	Accompagnateur d'équipe	Samedi 19 Octobre 2024 au District du Cher de Football	DISTRICT	1

Obligations Seniors Niveau Départemental D1 et D2

Proposition ETD – validée au CD du 22/04/2025

	Départementale 1 Seniors	Départementale 2 Seniors
Saison 2023 / 2024	Anim. Seniors - CFF3 CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE INFORMATIONS CLUBS – SITE - MAILS	Anim. Seniors - CFF3 – Mod. Seniors CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE
Saison 2024 / 2025	DF COACH SENIORS OU CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE INFORMATIONS CLUBS – SITE - MAILS	CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE
Saison 2025 / 2026	DF COACH SENIORS OU CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE INFORMATIONS CLUBS – SITE - MAILS	CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE
A partir de la Saison 2026 / 2027 ➡ PLUS AUCUNE DEROGATION		
Saison 2026 / 2027	DF COACH SENIORS OBLIGATOIRE	CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE
Saison 2027 / 2028	DF COACH SENIORS OBLIGATOIRE	CFI SENIORS CERTIFIE OBLIGATOIRE

Intervention de Pierre GENOT CTD (Développement et Animation des Pratiques)

LES JOURNEES DE RENTREE DU FOOTBALL D'ANIMATION




GOÛTER ET RECOMPENSES POUR CHAQUE PARTICIPANT(E)

- ✓ **35 SITES** SOLLICITES SUR LES 3 JOURNEES DE RENTREE (-1)
- ✓ **229 EQUIPES** TOUS NIVEAUX CONFONDUS (-18)
- ✓ **1569 PRATIQUANTS** SUR LES TROIS SAMEDIS (+8)
DONT **96 FILLES** (-57)
- ✓ **207 PASS FOOT** UTILISES (-7)



LE PLATEAU DE NOËL U7









70 équipes présentes sur les 79 initialement inscrites (+9)
représentant **33 clubs** (entente et groupement confondus)

=

371 enfants (+42) dont **30 filles** (+2)









LE JOUR DE COUPE DEPARTEMENTAL U11









FOOT-EN-MARCHANT

FUTVET

24 équipes présentes (8 par niveau de pratique)
 =
251 enfants étaient présents lors de ces 3 Finales.




LE JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS









39 équipes **U7** (-8) et **63** équipes **U9** (-5) présentes
 représentant respectivement **31** et **32** clubs
 (entente et groupement confondus)
 =
202 (-37) et **397** (-15) enfants

LE FOOTBALL D'ANIMATION



Nombre d'équipes engagées

- ✓ U7 = 79 (-1)
- ✓ U9 = 109 (-5)
- ✓ **U11 = 75 (=)**

- ✓ Plateaux en alternance les samedis matins
- ✓ Gestion par l'outil Foot Animation Loisir
- ✓ **Gestion par la FMI**
- ✓ **Suivi du Défi Jonglage sur la saison**



LE FOOTBALL D'ANIMATION



Indicateurs CTEN Catégorie Garçons

SAISON	LIGUE - LIGUE CENTRE VAL			DISTRICT - Tout	STATUT DU CLUB - Valeurs multiples			TYPE DE CLUB - Tout		
	U6 - U7				U8 - U9			U10 - U11		
	Taux d'attraction	Taux de fidélisation	Evolution licences N/N-1		Taux d'attraction	Taux de fidélisation	Evolution licences N/N-1	Taux d'attraction	Taux de fidélisation	Evolution licences N/N-1
TOTAL	70,15%	70,72%	-11,43%		26,84%	75,52%	-7,34%	19,51%	80,29%	-4,86%
DISTRICT CHER	70,19%	75,37%	-4,54%		31,66%	78,21%	-1,95%	18,99%	84,58%	+6,09%
DISTRICT Eure-et-Loir	72,21%	64,43%	-9,04%		30,03%	74,27%	-9,79%	21,16%	77,08%	-5,71%
DISTRICT Indre	67,26%	71,43%	-17,65%		27,40%	77,94%	-7,09%	19,15%	82,44%	-9,47%
DISTRICT Indre-et-Loire	69,96%	74,38%	-12,39%		27,35%	76,27%	-6,28%	17,99%	80,00%	-3,73%
DISTRICT Loiret et Cher	69,22%	65,28%	-21,29%		27,95%	73,79%	-7,74%	20,20%	78,52%	-8,60%
DISTRICT LOIRET	70,08%	72,98%	-6,11%		28,91%	74,91%	-8,46%	18,45%	80,10%	-7,13%

PHILOSOPHIE ET AXES D'AMELIORATION



PAS DE CLASSEMENT

1/ Nous attirons beaucoup d'enfants, pourtant nous avons du mal à les fidéliser:

- 1 joueur sur 3 ne renouvelle pas sa licence de U6 en U7
- 1 joueuse sur 2 ne renouvelle pas sa licence de U6 à U11

La rigueur des plateaux n'est pas suffisante

On peut encadrer des enfants de 5 ans sans formation

Nous mésestimons notre vivier d'enfants, et notre image en pâtit

2/ Le climat des rencontres se dégrade:

- Méconnaissance et non-respect des règles du jeu
- Non-respect de l'arbitre
- Comportements inappropriés des "grands"
- Difficultés à gérer les parents



LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL



- ✓ 14 Clubs engagés (+1)
- ✓ CHALLENGE NATIONAL PEF = 89 actions formalisées (+36%) par 10 clubs (+1)
- ✓ LAUREATS DEPARTEMENTAUX → DOTATION DISTRICT "Kit Action en salle"



LE FOOTBALL LOISIR




9 sections Loisir identifiées "FFF":

- ✓ PRATIQUES
- ✓ IDENTIFICATION ET VALORISATION



SECTION
FOOT LOISIR



11 10 24



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**Intervention d'Emmanuel CAINER représentant
Lucas BAUDON
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage**

Résultats Ligue



REGIONAL 1
BENSALLAH Adam
(F.C. St Doulichard)

MONTÉE EN RÉGIONAL 2
ENNASRI Mounir
(A.S. St Germain du Puy)

RÉGIONAL 3
BERTRAN Benoit
(A.S. De Baugy)



JEUNES ARBITRES DE LIGUE

BENTCHAKAL Thomas
(Vierzon FC)

COLINOT Axel
(O.L. Val d'Aubois)

CHARTON Colyne
(F.C. St Doulichard)

JACQUEMIN Engée
(F.C. St Amand Orval)

Résultats Ligue



CANDIDATS JEUNE ARBITRE DE LIGUE

ALLEGAERT Vincent
(AV. Savigny –Septaine- Soye)

Bilan d'Activités

Formations Initiales en Arbitrage :

Sep. / Oct. 24 : Nancay

9 inscrits – 6 reçus

Oct. 24 : Romorantin – Lanthenay

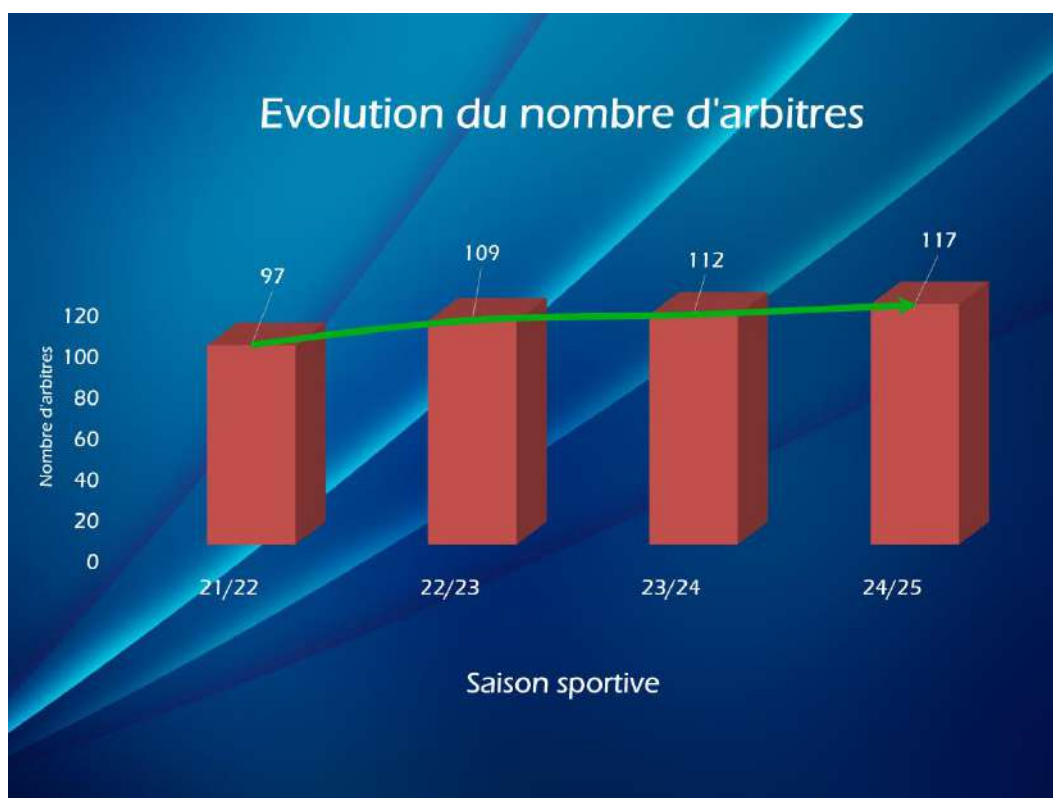
4 inscrits – 3 reçus

Fév 24 : Bourges

18 inscrits – 8 reçus



CENTRE-VAL DE LOIRE



F.I.A. 2.0

Formations Initiales en Arbitrage – Version 2

- Intégration de la **digitalisation** (visionnage de capsules vidéo)
- Favoriser la **formation continue** avec plus d'ateliers terrain
- Une **formation** orientée plus sur la technique (pratique et théorique)

F.I.A. 2.0

Formations Initiales en Arbitrage – Version 2

- Obligation d'avoir un ordinateur ou une tablette pour travailler chez soi
- Inscriptions via Portail Club (**maxi 10 jours avant**)
- Intégration du **module « Gestes qui sauvent »** (décret ministériel)

Projection Saison 2025-2026

Session	Dates	Public	Lieu
Session n°1	Lundi 7 Juillet	Internat – <i>Tous publics</i>	Romorantin (41) (hébergement sur place)
	Mardi 8 Juillet		
	Mercredi 9 Juillet		
<i>Inscriptions jusqu'au 30 Juin 2025</i>			
Session n°2	Samedi 4 Octobre	<i>Tous publics</i>	Lieu à déterminer (18)
	Samedi 18 Octobre		
Session n°3	Samedi 14 Février	<i>Tous publics</i>	Lieu à déterminer (18)
	Samedi 28 Février		

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Remises de Récompenses et Médailles

M. Etienne LETHUILLIER (MUTUALE), Président de la section du Cher remet les Trophées Mutuale – Fair Play aux clubs ci-dessous :

D1 – Fair Play - Trophée Mutuale

Massay SC

D2 – Fair Play - Trophée Mutuale

Dun S/ Auron US

D3 – Fair Play - Trophée Mutuale

FCSAO

D4 – Fair Play - Trophée Mutuale

St Just US

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Médaille d'Honneur District

M. Gilles MATHIEU (Président UNAF)
M. Laurent GUÉTON (Président Olympique Mehun)
M. Antonio FERNANDES DE ABREU (Président Olympique Portugais de Mehun)
M. Frédéric TURPINAT (Président A.S. Saint-Germain-du-Puy)

** Pour les récipiendaires absents, les médailles leurs seront remises ultérieurement au sein de leur club.*

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Intervention des Personnalités

Intervention de M. Mounire LYAME Représentant des Arbitres et membre du Comité Directeur de La Ligue Centre-Val de Loire

M. LYAME évoque notamment le **football féminin**, le **Futsal**, **quelques réformes** à venir et met l'accent sur les **incivilités** dont le nombre a malheureusement tendance à s'amplifier (+ 26 % par exemple envers les officiels).

Un groupe de travail se saisit d'ores et déjà du dossier à la Ligue du Centre – Val de Loire.

M. LYAME propose enfin une [vidéo](#) de 5 minutes **sur l'implantation des nouvelles installations de la Ligue du Centre – Val de Loire** sur le site d'Orléans-la-Source / Saint Cyr-en-Val (45).

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Prochaine Assemblée Générale à SOULANGIS
Le 11 OCTOBRE 2025

Le Vice-Président Délégué,



Johan MICHOUX

Le Secrétaire Général-Adjoint,



Pascal LORGEUX